

**Cahier des Clauses Techniques Particulières**

**(C.C.T.P)**

|  |
| --- |
| Prestation d’audit des risques psychosociaux pour le Centre Hospitalier de Novillars |

Marché à procédure adaptée n°2025-52

|  |  |
| --- | --- |
| Etablissement support : | Etablissement partie : |
| CHU de Besançon  Direction des Services Hôteliers et des Achats  3 Boulevard Fleming  25030 Besançon Cedex  Tél : 03 81 21 80 47  Courriel : mblandin@chu-besancon.fr | CH de Novillars  Direction économat finances  4 rue du Dr Martin Charcot  25220 Novillars  Tél : 03 81 60 58 03  Courriel : [pierre.mondoloni@gpmsdoubsjura.fr](mailto:pierre.mondoloni@gpmsdoubsjura.fr) |

Ce document comporte 6 pages numérotées de 1 à 6.

## CH Novillars - AUDIT risques psychosociaux dans les unités d’admission

## La prestation se déroule sur 4 ans, correspondant à 4 phases d’audit.

**Pour rappel**, l’objectif général est :

• Prévenir et gérer les risques psychosociaux au sein de l'établissement afin d'améliorer le bien-être des agents, la qualité du travail et l'efficacité organisationnelle.

• Mettre en place une démarche d'amélioration continue en matière de prévention des RPS.

• Intégrer les plans d'actions issus des audits dans le Document Unique d'Évaluation des Risques Professionnels (DUERP).

Périmètre : L'audit se déroulera sur 4 ans selon le calendrier suivant :

• 2026 : Audit des unités d’Admissions (7 unités dont EAA) : CYPRES, CALYPSO, EOLE, MAGNOLIAS, LILAS, TILLEULS, Espace Accueil Adolescents

• 2027 : Audit des autres sites intrahospitaliers (Annexe CH Novillars - Périmètres des phases, capacitaire, effectifs.pdf)

• 2028 : Audit des sites extrahospitaliers et foyers (Annexe CH Novillars - Périmètres des phases, capacitaire, effectifs.pdf)

• 2029 : Audit de l'administration et des fonctions supports (Annexe CH Novillars - Périmètres des phases, capacitaire, effectifs.pdf)

**ARTICLE 1 : PRESENTATION DE L’ETABLISSEMENT ET DONNEES A CONNAITRE :**

**• Présentation de l'Établissement :**

Le Centre hospitalier de Novillars (données 2024)

* **Est l’établissement public de référence en psychiatrie et santé mentale du Doubs** couvrant un bassin de population de près de 324000 habitants.
* **Est en direction commune au sein du GPMS (Groupement Psychiatrie Médico Social) avec :**
  + Le Centre Hospitalier Spécialisé Saint Ylie à Dole – EPSM du Jura
  + L’ETAPES (Etablissement Public Educatif et Social) de Dole
  + Solidarité Doubs Handicap à Besançon
  + l’EHPAD Alexis Marquiset à Mamirolle
* **Est intégré,** depuis le 1er janvier 2020, **au GHT Centre Franche Comté,** dont le **CHU de BESANCON est l’établissement support.**

**Effectif médical : 46,3 ETP**

* + 10 internes et Dr juniors

**Effectif non médical : 754,15 ETP**

* + Dont 268,65 IDE
  + Dont 120,8 AS

**393 lits et places au 10/12/2024**

* + dont 278 psychiatrie générale
  + dont 60 en pédopsychiatrie
  + dont 8 addictologie
  + dont 47 MAS

**2615 entrées en 2024**

**83 % Tx d’occupation moyen**

**47 jours de DMS en admissions adultes**

* **File active : 10 055 patients**
* **71 737 journées hospitalisation complète**
* **11 226 journées HDJ**
* **104 541 actes ambulatoires**

*Un audit a eu lieu en 2017 sur l’ensemble de l’Établissement ayant abouti à un plan d’action intégré au DUERP.*

**ARTICLE 2 : EXPOSITION DES DIFFERENTES PHASES :**

***ARTICLE 2.1 : PHASE 1 (2026)***

## 7 unités d’admission dont l’Espace Accueil Adolescents

**Il s’agit de la première phase d’audit qui doit se dérouler en 2026. Le CH de Novillars se réserve le droit d’arrêter la collaboration avec le prestataire au terme de chacune des phases annuelles.**

• **Objectifs Spécifiques de l'Audit 2026 (Admissions) :**

-Identifier les facteurs de RPS spécifiques aux admissions

-Évaluer l'impact de l'organisation du travail sur la santé des agents.

-Proposer des pistes d'amélioration pour réduire les risques et les intégrer au DUERP.

• **Méthodologie :**

Description détaillée des outils d'évaluation utilisés

(Questionnaires, entretiens, etc.).

Modalités de recueil des données (anonymat, confidentialité,

etc.).

Démarche d'analyse des données.

Implication des acteurs (direction, RH, représentants du

personnel, etc.), avec un focus sur le rôle du COPIL.

**• Livrables :**

Rapport de diagnostic détaillé.

Plan d'actions opérationnel.

Modalités d'intégration du plan d'actions au DUERP.

Indicateurs de suivi.

Présentations intermédiaires et finales aux agents, au COPIL et

aux instances

**• Délais et Calendrier :**

Planning détaillé de chaque phase de l'audit, incluant les dates

des réunions du COPIL.

Dates de remise des livrables.

***ARTICLE 2.2 PHASE 2 (2027)***

**AUTRES SERVICES INTRAHOSPITALIERS**

**Il s’agit de la seconde phase d’audit qui doit se dérouler en 2027. Le CH de Novillars se réserve le droit d’arrêter la collaboration avec le prestataire au terme de chacune des phases annuelles.**

• **Objectifs Spécifiques de l'Audit 2027 (Autres services hospitaliers) :**

-Identifier les facteurs de RPS spécifiques aux admissions

-Évaluer l'impact de l'organisation du travail sur la santé des agents.

-Proposer des pistes d'amélioration pour réduire les risques et les intégrer au DUERP.

• **Méthodologie :**

Description détaillée des outils d'évaluation utilisés

(Questionnaires, entretiens, etc.).

Modalités de recueil des données (anonymat, confidentialité,

etc.).

Démarche d'analyse des données.

Implication des acteurs (direction, RH, représentants du

personnel, etc.), avec un focus sur le rôle du COPIL.

**• Livrables :**

Rapport de diagnostic détaillé.

Plan d'actions opérationnel.

Modalités d'intégration du plan d'actions au DUERP.

Indicateurs de suivi.

Présentations intermédiaires et finales aux agents, au COPIL et

aux instances

**• Délais et Calendrier :**

Planning détaillé de chaque phase de l'audit, incluant les dates

des réunions du COPIL.

Dates de remise des livrables.

***ARTICLE 2.3 PHASE 3 (2028)***

**SERVICES EXTRAHOSPITALIERS ET FOYER**

**Il s’agit de la seconde phase d’audit qui doit se dérouler en 2028. Le CH de Novillars se réserve le droit d’arrêter la collaboration avec le prestataire au terme de chacune des phases annuelles.**

• **Objectifs Spécifiques de l'Audit 2028 (Services extrahospitaliers et foyer) :**

-Identifier les facteurs de RPS spécifiques aux admissions

-Évaluer l'impact de l'organisation du travail sur la santé des agents.

-Proposer des pistes d'amélioration pour réduire les risques et les intégrer au DUERP.

• **Méthodologie :**

Description détaillée des outils d'évaluation utilisés

(Questionnaires, entretiens, etc.).

Modalités de recueil des données (anonymat, confidentialité,

etc.).

Démarche d'analyse des données.

Implication des acteurs (direction, RH, représentants du

personnel, etc.), avec un focus sur le rôle du COPIL.

**• Livrables :**

Rapport de diagnostic détaillé.

Plan d'actions opérationnel.

Modalités d'intégration du plan d'actions au DUERP.

Indicateurs de suivi.

Présentations intermédiaires et finales aux agents, au COPIL et

aux instances

**• Délais et Calendrier :**

Planning détaillé de chaque phase de l'audit, incluant les dates

des réunions du COPIL.

Dates de remise des livrables.

***ARTICLE 2.4 PHASE 4 (2029)***

**SERVICES ADMINISTRATIFS ET SERVICES SUPPORTS**

**Il s’agit de la seconde phase d’audit qui doit se dérouler en 2029. Le CH de Novillars se réserve le droit d’arrêter la collaboration avec le prestataire au terme de chacune des phases annuelles.**

• **Objectifs Spécifiques de l'Audit 2029 (Services administratifs et supports) :**

-Identifier les facteurs de RPS spécifiques aux admissions

-Évaluer l'impact de l'organisation du travail sur la santé des agents.

-Proposer des pistes d'amélioration pour réduire les risques et les intégrer au DUERP.

• **Méthodologie :**

Description détaillée des outils d'évaluation utilisés

(Questionnaires, entretiens, etc.).

Modalités de recueil des données (anonymat, confidentialité,

etc.).

Démarche d'analyse des données.

Implication des acteurs (direction, RH, représentants du

personnel, etc.), avec un focus sur le rôle du COPIL.

**• Livrables :**

Rapport de diagnostic détaillé.

Plan d'actions opérationnel.

Modalités d'intégration du plan d'actions au DUERP.

Indicateurs de suivi.

Présentations intermédiaires et finales aux agents, au COPIL et

aux instances

**• Délais et Calendrier :**

Planning détaillé de chaque phase de l'audit, incluant les dates

des réunions du COPIL.

Dates de remise des livrables.

**ARTICLE 3 : POINTS D’ATTENTION PARTICULIERS APPLICABLES A TOUTES LES PHASES** :

• Adaptation aux spécificités de chaque service : la prestation devra tenir compte des spécificités des

services audités (Admissions, sites intra hospitaliers, etc.).

• Participation des agents : Il est crucial de favoriser la participation des

agents tout au long de la démarche.

• Confidentialité et anonymat : Garantir la confidentialité des réponses et

l'anonymat des participants est essentiel pour obtenir des résultats

fiables.

• Articulation avec les démarches existantes : L'audit RPS doit s'articuler

avec les autres démarches de prévention (santé et sécurité au travail,

qualité de vie au travail, etc.) et s'intégrer dans le DUERP.

• Rôle clé du COPIL : Le rôle du COPIL doit être clairement défini et

valorisé pour assurer le succès de la démarche

Afin de faire état de sa compréhension du dossier, des enjeux de la prestation et de développer les méthodologies employées, le candidat fournira un mémoire technique de 30 pages maximum à l’appui de son offre.

**ARTICLE 4 : PROFIL DU PRESTATAIRE**

* + Expérience en matière d'audit RPS dans le secteur de la santé.
  + Compétences de l'équipe d'intervention.

Le candidat indiquera impérativement ses références dans le mémoire technique.